



Revue de presse

N° 40 - jeudi 20 février 2014
SOMMAIRE



Midi Libre

Hausse de TVA sur les chevaux : le Gard toujours inquiet

15 février 2014



tendance OUEST
ORIGINALITY WITH A NEW radio

JEM : ouverture de la billetterie à l'unité le 4 mars

17 février 2014



TOUR D'HONNEUR

Tour d'honneur - Stage de préparation JEM des cavaliers de CCE au Pôle France de Saumur

17 février 2014



OFFICIEL
3 maine
OFFICIEL

Dressage : préparation des Jeux Equestres Mondiaux

18 février 2014



LE FIGARO

Exposition : contes et légendes du Cheval

18 février 2014



CCHN

Fabrice Martin se prépare pour les Jeux Equestres Mondiaux

18 février 2014



ouest france

Équitaxe : la profession en partie satisfaite

19 février 2014



GENERALI
Solutions d'assurances



PAG-D



Hausse de TVA sur les chevaux : le Gard toujours inquiet



Patrick Viala demande que la TVA à 10 % qui s'applique dans les transports, le soit aussi pour l'hippomobilité (le tourisme équestre). (Photo archives DAMIEN CARLES)

Un entretien avec Patrick Viala, responsable de la filière équine à la chambre d'agriculture du Gard, qui revient sur la hausse de la TVA sur les chevaux et les pistes de réflexion en cours.

Estimez-vous que la situation avance dans ce secteur ?

Non, on s'enlise plutôt. Pour restituer les choses, il faut savoir qu'en janvier, les ventes des équidés ont subi la hausse de la TVA, passant de 2,10 % à 20 % pour la plus forte des augmentations. De ce fait, les produits des éleveurs équins professionnels, injustement non reconnus comme productions agricoles par l'Europe, sont fortement pénalisés face à ceux des non professionnels. À ce jour, aucune mesure n'a été prise par le gouvernement pour réparer cette absurdité. En l'espèce, un équidé né et élevé par un agriculteur cotisant à la MSA et sur des parcelles herbagères éligibles à la Pac, n'est plus considéré lors de sa vente comme un produit agricole. C'est une hérésie !

Cette hausse concerne-t-elle seulement la vente d'équidés ?

Non, depuis le 1er janvier 2014, c'est l'ensemble des activités équestres qui passe à 20 %. Interpellé par la profession, le gouvernement a prévu un plan d'accompagnement pour les centres équestres uniquement basé sur la reconduction des contrats signés en 2013 à taux réduit, et ce, jusqu'au 31 décembre 2014. Or, les entreprises de tourisme équestre ne fonctionnent pas, ou très peu, sous forme contractuelle.

Combien d'entreprises sont touchées par cette mesure gouvernementale ?

Dans le Gard, la filière équine compte 330 structures professionnelles. Les centres équestres constituent la première grande partie du chiffre d'affaires total. L'élevage et le tourisme équestre, qui occupent pas moins de 7 500 hectares, assurent la seconde partie économique. En un mot, l'enjeu économique, environnemental et social de la filière équine dans ce département est considérable.

Quelles solutions proposez-vous ?

Nous avons travaillé sur deux axes de réflexion. Le premier fait suite à la promesse du ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, lors de son passage à Nîmes le 14 novembre dernier, de soutenir l'ensemble de la filière équine, y compris l'élevage.

15 février 2014

Les éleveurs équins professionnels, cotisants à la MSA et assujettis à la TVA, demandent la prise en charge, par l'État, de la totalité des frais d'identification des équidés issus de leurs élevages. C'est-à-dire la pose de puce électronique, l'élaboration des documents Sire et les frais vétérinaires inhérents à ces obligations. Cela afin de compenser, même si ce n'est que partiellement, la différence des prix de vente de 20 % entre un équidé issu d'un élevage professionnel et celui d'un élevage non professionnel.

Et le deuxième axe de réflexion ?

Il concerne les entreprises de tourisme équestre qui sont aussi des entreprises de transport touristique de personnes utilisant des équidés montés ou attelés. Il faut savoir que le code général des impôts stipule que le taux réduit de TVA s'applique aux transports de personnes quel que soit le mode de transport utilisé (rail, route, eau, mer, taxis, remontées mécaniques...). Donc, les entrepreneurs de tourisme équestre, monté et attelé, ayant les diplômes reconnus pour exercer leur métier, revendiquent le taux réduit de TVA à 10 % pour leur activité de transport de personnes. Il serait incompréhensible et paradoxal que l'hippomobilité, mode de transport le plus écologique qui existe, soit taxé au taux élevé de 20 %.



17 février 2014

JEM : ouverture de la billetterie à l'unité le 4 mars

Notez-le. Le 4 mars, c'est la date retenue par le Comité d'organisation des Jeux équestres mondiaux pour l'ouverture de la billetterie au grand public, à l'unité. 200 000 places seront mises en vente.

Ces places concernent majoritairement les disciplines olympiques : dressage, saut d'obstacles et concours complet d'équitation. Depuis l'ouverture de la billetterie, notamment aux licenciés de la Fédération française d'équitation, plus de 210 000 places ont été vendues, avec une mobilisation exceptionnelle des étrangers dont les ventes représentent plus de 50% des places.

Pour rappel, les Jeux équestres mondiaux en Normandie ont lieu du 23 août au 7 septembre.



17 février 2014

Retrouvez **Tour d'Honneur**, le 13/13 des sports équestres
une nouvelle émission tous les lundis à partir de 13h00



Tour d'Honneur 140 - 17 février...
Tour d'Honneur 140 - 17 février 2014

Tour d'Honneur 139 - 10 février ...
Tour d'Honneur 139 - 10 février 2014

Tour d'Honneur 138 - 3 Février ...
Tour d'Honneur 138 - 3 Février 2014

Tour d'Honneur 137 - 27 Janvier...
Tour d'Honneur 137 - 27 Janvier 2014

Tour d'Honneur 136 - 20 Janvier...
Thierry Touzaint - Serge Cornut et
Donatien Schauly pour parler du conc...

Tour d'Honneur 135 - 13 janvier ...
Rencontre avec Sophie Dubourg

00:00 13:56
MENU

Retrouvez le Tour d'honneur du 17 février 2014



18 février 2014

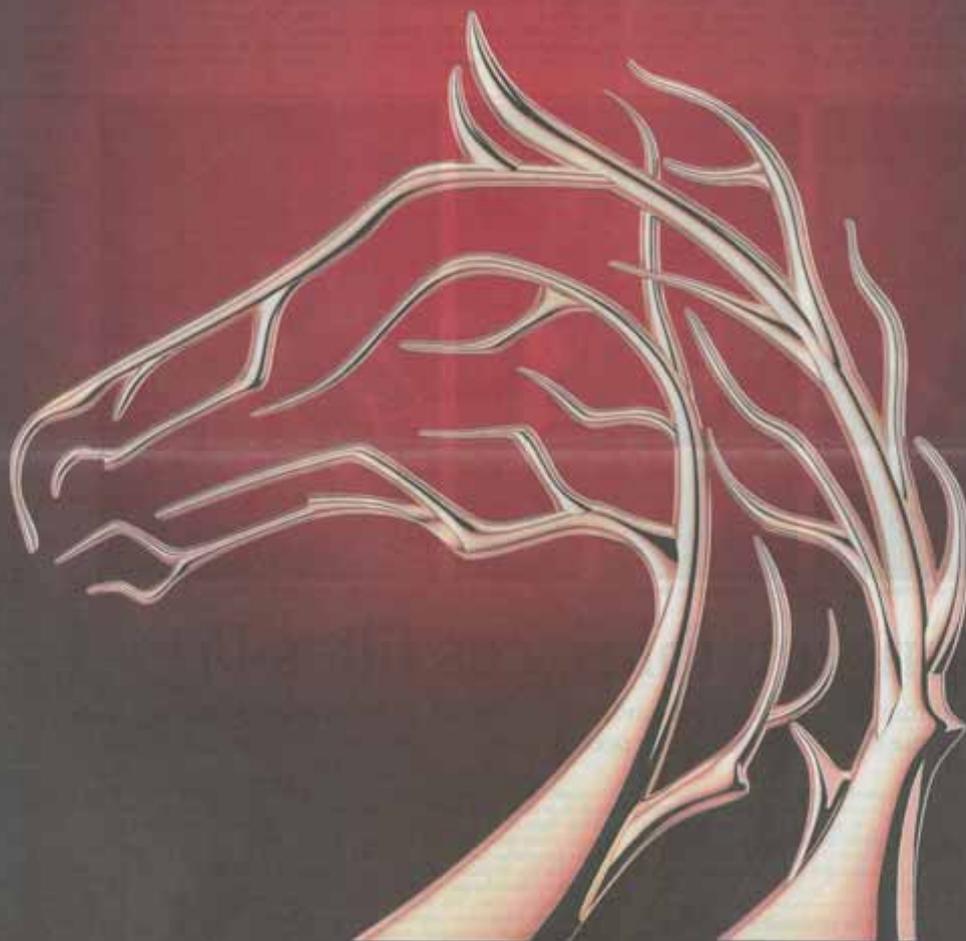


[Retrouvez la vidéo de la préparation des dresseurs au Jeux Equestres Mondiaux sur :](http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_local_19_20_maine_cafe_JTlocal_lemans_140218_1324_18022014202258_F3.html)

http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_local_19_20_maine_cafe_JTlocal_lemans_140218_1324_18022014202258_F3.html

50
周年

中国 FRANCE
1964 - 2014
CHINE 法国



tff
HAUTE JOAILLERIE

EXPOSITION
CONTES ET LÉGENDES DU CHEVAL
100 BIJOUX SCULPTURES



18 février 2014

Fabrice Martin se prépare pour les Jeux Equestres Mondiaux



Photo : **Fabrice Martin**, champion d'attelage seinomarin (gérant du [Centre équestre Cavale Merens à Cany-Barville](#)), membre du Team Normandie, se préparer pour participer aux épreuves d'attelage à 4 chevaux des Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech 2014 du 23 août au 7 septembre 2014.

Communiqué de la Fédération Française d'Equitation:

Rencontre avec l'élite de l'attelage français lors d'un stage de préparation aux Jeux Equestres Mondiaux FEI ALL-TECH 2014 en Normandie, le **vendredi 21 février 2014**, au Parc Equestre Fédéral, siège de la Fédération Française d'Equitation, à Lamotte-Beuvron (41).

La Fédération Française d'Equitation convie les médias à assister à la préparation des meneurs français d'attelage à quatre chevaux aux Jeux Equestres Mondiaux FEI ALLTECH 2014 en Normandie qui se dérouleront du 23 août au 7 septembre. Cette journée sera l'occasion unique de côtoyer les meneurs du groupe France et leurs équipes, en coulisses lors de la préparation des chevaux et durant les séances de travail avec l'encadrement fédéral. Ce sera également l'opportunité de pouvoir ressentir les enjeux et la complexité de cette discipline résolument moderne, où le sport rime avec précision et sensations, et, pourquoi pas, de monter à bord d'une voiture pour s'initier aux joies de l'attelage.

Programme du vendredi 21 février 2014 de 9h à 18h:

9h : accueil autour d'un café

9h30 : moment d'échange pendant le travail de préparation et d'échauffement des chevaux

12h00 - 13h30 : déjeuner avec les meneurs, les grooms et l'encadrement fédéral

13h30 : accueil et présentation de la stratégie sportive de l'attelage français en vue des Jeux Equestres Mondiaux par Félix-Marie Brasseur, Entraîneur National et Quentin Simonet, Conseiller Technique National

14h - 18h : entraînement en attelage à quatre chevaux

Les participants du 21 février 2014:

Encadrement technique fédéral en charge de l'Attelage

- Félix-Marie Brasseur, Entraîneur National
- Quentin Simonet, Conseiller Technique National

Meneurs

- Stéphane Chouzenoux, Oise
- Thibault Coudry, Cher
- Anthony Horde, Somme
- **Fabrice Martin, Seine-Maritime**
- Sébastien Mourier, Saône-et-Loire

Retrouvez l'article sur : <http://www.chevaux-haute-normandie.com/fr/actualites/evenements-sportifs/fabrice-martin-prepare-pour-les>



18 février 2014

- Sébastien Vincent, Oise
- François Vogel, Gard

Pour plus d'informations, consultez le dossier de presse « Les Jeux Equestres Mondiaux 2014 en ligne de mire »: <http://www.ffe.com/ffe/Publications/Les-Jeux-Equestres-Mondiaux-2014-en-ligne-de-mire>

Équitaxe : la profession en partie satisfaite

Dans le Morbihan, les propriétaires de centres équestres ont été en partie écoutés dans leurs revendications concernant la TVA.



Cette TVA à 20 % que vous dénonciez, où en est-on ?

Suite à la mobilisation des centres équestres - et de leurs cavaliers, on a l'oreille attentive des élus et enfin du gouvernement. Sur toute l'activité d'un centre équestre, notamment en matière d'accueil de groupes et de découverte de l'équitation, il y a 5,5 % de TVA.

Comme pour une piscine, un golf, un terrain de foot, etc. Seul l'acte d'enseignement, le temps du moniteur, est à 20 %. En moyenne, ça fera une TVA à 10,5 %.

Vous êtes satisfaite donc ?

En partie, car ça va être une usine à gaz. Il faudra changer les logiciels de comptabilité et expliquer ça aux gens. Mais on devait passer de 7 % à 10 %. Maintenant on est à 10,5 %.

On retourne dans le schéma auquel on s'était préparé. Surtout, avec ces taux on est eurocompatible et Bruxelles commence à s'intéresser à notre centre équestre à la Française.

Comment fonctionnent les autres pays, en Allemagne par exemple ?

Vous prenez quelques séances d'initiation. Après, il faut acheter un cheval. En Espagne, Italie, Grande-Bretagne, c'est pareil. En France, on appelle ça le cheval partagé : un centre équestre met plusieurs chevaux à disposition et plusieurs personnes ensemble. Personne n'a un tel taux de démocratisation de l'équitation dans le monde.

Recueilli par Claude LEMERCIER

Retrouvez aussi l'article sur : <http://www.ouest-france.fr/>